



Conseil municipal

Genève, le 1<sup>er</sup> février 2024

Le Conseil municipal est convoqué  
en séance extraordinaire  
à la demande du Conseil administratif  
pour le **lundi 12 février 2024 à 20 h 30**

Salle de l'Hôtel de Ville,  
avec l'ordre du jour suivant:

1. **Exhortation**
2. Communications du Conseil administratif.
3. Communications du bureau du Conseil municipal.
4. PR-1604 A Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 19 décembre 2023 en vue de la modification des articles 81 et 115, alinéa 11 du Statut du personnel de la Ville de Genève (LC 21 151) relatifs aux fonctions particulièrement pénibles.  
**Rapport de:** M. Matthias Erhardt.

Le président:  
Pierre de Boccard